

MARS 2016

LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE ET LE BIEN-ÊTRE DES FEMMES DANS LE MONDE

Par Marie-Josée Loiseau et Pascale Déry

La Journée internationale de la femme est une occasion de revenir sur les politiques qui sont susceptibles d'améliorer la condition des femmes dans le monde. Alors que le débat récent dans les pays riches s'est concentré sur la parité homme-femme dans certaines fonctions, dans plusieurs pays les femmes doivent toujours lutter pour l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux emplois. De nombreuses études démontrent que ces objectifs sont plus facilement atteints lorsque les femmes profitent des bénéfices qu'entraîne la liberté économique.

LIBERTÉ ÉCONOMIQUE ET CONDITIONS DE VIE DES FEMMES

Les indicateurs du rapport *Economic Freedom of the World* permettent d'évaluer quelle latitude est laissée dans divers pays aux choix personnels, aux échanges volontaires et à la liberté d'entreprendre, ainsi que de mesurer la protection des personnes et de leur propriété¹.

Il a été démontré à plusieurs reprises que la liberté économique avait un effet positif sur les indicateurs sociaux et individuels du bien-être humain en général – la santé, l'éducation et le bonheur, par exemple². C'est aussi le cas pour plusieurs indicateurs de la condition des femmes³.

Le constat est sans appel : les femmes vivant dans l'un des 25 pays avec le moins de liberté économique ont 33 % moins de chances d'être alphabétisées lorsqu'elles atteignent l'âge adulte, comparées aux femmes vivant dans l'un

Tableau 1

Les pays où les femmes ont la plus grande liberté économique		
RANG	CLASSEMENT AU REGARD DE LA LOI	CLASSEMENT AU REGARD DE LA CULTURE
1	Hong Kong	Norvège
2	Nouvelle-Zélande	Suède
3	CANADA	Nouvelle Zélande
4	Maurice	CANADA
5	Australie	Suisse
6	Suisse	Finlande
7	Irlande	Pays Bas
8	Royaume-Uni	Australie
9	Finlande	États-Unis
10	États-Unis	France

Source : Rosemarie Fike, *Economic Freedom and the Lives of Women: An Empirical Analysis*, Thèse de doctorat, Université d'État de Floride, 2015, Tableaux 2.8 et 2.14.

des 25 pays les plus libres⁴. On observe aussi qu'une plus grande liberté économique mène à une plus grande scolarisation des femmes à la fois dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. De plus, la liberté économique est associée à une réduction de l'écart de scolarisation entre les sexes au niveau universitaire⁵.

Le même type d'effet est observé lorsqu'on s'intéresse à la santé des femmes, même après avoir pris en compte les différences de niveau de vie. La femme vivant dans l'un des 25 pays les moins libres a quatre fois plus de chances d'avoir son premier enfant lors de son adolescence, a 25 % moins de chances d'avoir accès à des

soins prénataux et postnataux, et a 20 fois plus de chances de mourir durant l'accouchement⁶.

Un aspect crucial de l'autonomie et du bien-être des femmes est la possibilité d'avoir un emploi et un revenu, ce qui nécessite des droits et libertés économiques fondamentaux. Par exemple, la reconnaissance du droit des femmes mariées d'ouvrir un compte bancaire, de conclure des contrats, ou d'engager des procédures juridiques sans la permission de leur mari a augmenté la participation des femmes au marché du travail pour la faire passer en 10 ans de 48 % à 57 % en Namibie et de 46 % à 63 % au Pérou⁷.

QUELS SONT LES PAYS OÙ LES FEMMES ONT LA PLUS GRANDE LIBERTÉ ÉCONOMIQUE?

La culture peut elle aussi limiter la liberté économique des femmes. Dans certains pays, bien que les femmes soient égales au regard de la loi, les normes sociales et culturelles peuvent les empêcher d'exercer ces droits pour avoir une propriété privée à leur nom, posséder un commerce, ou échanger librement. Ainsi, les lois et institutions formelles du Japon suggèrent un haut degré d'égalité entre les sexes, mais sa culture est fortement inégalitaire, limitant dans les faits les droits des femmes.

Pour déterminer les endroits où les femmes sont les plus libres au regard de la loi, le Tableau 1 montre les résultats du rapport *Economic Freedom of the World* ajustés avec des mesures tirées de la base de données sur l'égalité homme-femme établie par l'OCDE. Pour déterminer ceux où les femmes ont la plus grande liberté économique au regard de la culture, le même indice est ajusté avec certains résultats du *World Values Survey*⁸.

Le rang de plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Afrique chute dans les deux classements du Tableau 1 lorsque comparé aux données globales pour les hommes et les femmes contenues dans le rapport *Economic Freedom of the World*. La

liberté économique des hommes y est en général bien supérieure à celle des femmes.

En outre, pour plusieurs pays asiatiques, les deux indices du Tableau 1 ne concordent pas, démontrant le fossé entre le fait d'avoir des droits formels et la possibilité d'effectivement exercer ces droits. Le territoire de Hong Kong, champion du classement au regard des droits pour les femmes (et aussi en tête du classement *Economic Freedom of the World* pour les hommes et les femmes), chute ainsi au 14^e rang dans le classement au regard de la culture. Le Japon passe quant à lui de la 15^e place dans le classement au regard de la loi à la 44^e place dans le classement basé sur la culture.

Ces deux mesures établissent par ailleurs le Canada comme étant l'un des pays où les femmes jouissent de la plus grande liberté économique, autant au regard de la loi que de la culture.

CONCLUSION

La liberté économique est désirable non seulement parce qu'elle rend toutes les couches de la société plus riches, mais aussi parce qu'elle accompagne presque tous les objectifs humanitaires qui ne sont pas à proprement parler économiques. Le bien-être des femmes dans le monde illustre bien cette relation. Pour toutes ces raisons, il s'agit d'une notion économique qui devrait être au cœur des politiques de développement.

RÉFÉRENCES

1. James Gwartney et Robert Lawson, « The Concept and Measurement of Economic Freedom », *European Journal of Political Economy*, vol. 19, no 3, 2003, p. 405-430.
2. Yanick Labrie et Bradley Doucet, « La liberté économique améliore le bien-être humain », Note économique, Institut économique de Montréal, 12 février 2015.
3. C'est par exemple le cas de la totalité des indicateurs de l'Indice sexospécifique du développement humain publié par le Programme des Nations unies pour le développement, et de plusieurs des indicateurs touchant la femme et faisant partie des Objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies.
4. Michael D. Stroup, « Economic Freedom Key To Advancing Global Women's Rights », *Forbes*, 20 novembre 2011; Michael D. Stroup, « Does Economic Freedom Promote Women's Well-being? », dans James Gwartney, Robert Lawson et Joshua Hall (dir.), *Economic Freedom of the World: 2011 Annual Report*, Institut Fraser, 2011.
5. Rosemarie Fike, *Economic Freedom and the Lives of Women: An Empirical Analysis*, Thèse de doctorat, Université d'État de Floride, 2015, p. 98-146.
6. *Op. cit.*, note 4.
7. Christian Gonzales et al., « Fair Play: More Equal Laws Boost Female Labor Force Participation », IMF Staff Discussion Note, no 15/02, février 2015, p. 20.
8. James Gwartney, Robert Lawson, et Joshua Hall, *Economic Freedom of the World: 2014 Annual Report*, Institut Fraser, 2014; Organisation de coopération et de développement économiques, Base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement, 2009-2014; The European Values Study Foundation and World Value Survey Association, *World Value Survey, 1996-2008*. Pour les détails méthodologiques sur la façon dont ces indices ont été construits, voir Rosemarie Fike, *op. cit.*, note 5, p. 10-41.



Ce Point a été préparé par Marie-Josée Loisel, économiste associée à l'Institut économique de Montréal, et Pascale Déry, conseillère principale, communications et développement à l'IEDM.

L'Institut économique de Montréal est un organisme de recherche et d'éducation indépendant, non partisan et sans but lucratif. Par ses publications, ses interventions et ses conférences, l'IEDM alimente les débats sur les politiques publiques au Québec et partout au Canada en proposant des réformes créatrices de richesse et fondées sur des mécanismes de marché. Il n'accepte aucun financement gouvernemental.

IEDM 910, rue Peel, bureau 600, Montréal QC H3C 2H8 - T 514.273.0969 F 514.273.2581 iedm.org